

Vickers Maxim quelques discussions au sujet de l'interprétation de l'arrangement, et les commissaires ont soumis le cas à leurs avocats.

Crédit supplémentaire requis pour aider à l'établissement, au maintien et à l'inspection des réfrigérateurs pour la boîte, à la conservation et au développement des pêcheries en haute mer, pour pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais, \$15,000.

M. McKENZIE : Je voudrais savoir ce que le ministre fait pour fournir aux pêcheurs le long de la côte les moyens de conserver leur poisson. Nous avons d'excellentes pêcheries, mais pendant plusieurs mois de l'année les pêcheurs ont été dans l'impossibilité de se procurer de la boîte, et ne pourront s'en procurer aux époques correspondantes de l'année, à moins que le Gouvernement ne prenne les moyens de leur venir en aide.

M. HAZEN : Afin d'encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques pour la boîte, le Gouvernement accorde une subvention aux particuliers ou aux compagnies qui voudront se charger de construire ces entrepôts. Toute personne qui demandera le privilège et qui démontrera sa sincérité recevra comme dans le passé une subvention à cette fin.

Milice et Défense.—Subvention aux associations.—Nouveau crédit supplémentaire, \$8,400.

M. GRAHAM : L'autre soir, en réponse à une suggestion faite par plusieurs honorables membres appartenant aux deux côtés de la Chambre, le ministre de la Milice et de la Défense nous a donné l'assurance qu'il inscrirait une somme dans le budget supplémentaire afin d'augmenter les subventions aux corps de musique militaire.

M. HUGHES (ministre de la Milice et de la Défense) : Je suis complètement en faveur de cela et il est possible que je demande un crédit l'année prochaine pour cette fin.

Artillerie, armes, terrains et équipement.—Requis pour l'achat de terrains destinés à des champs de tir, \$150,000.

M. FOWLER : Il y a une question au sujet de laquelle je désire dire quelques mots, et je puis peut-être aussi bien le faire à propos de cet item que d'un autre. Il me semble que dans le passé quelques hommes n'ont pas été récompensés comme ils le méritaient pour leur service militaire consacré au pays. J'ai justement dans l'idée un homme en particulier qui a été militaire toute sa vie; il a servi dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et ses efforts ont beaucoup contribué à faire de ce corps la plus belle troupe constabulaire du monde. Je veux parler du colonel Steele, un homme qui, pendant quarante ans a fait partie de la police de ce pays, qui a servi non seulement lors des

troubles du Nord-Ouest, mais aussi je crois pendant les invasions des fénians. Il s'est aussi distingué pendant la guerre sud-africaine.

Le colonel Steele occupe aujourd'hui le même rang que quelques-uns des honorables membres de l'autre côté de la Chambre qui n'ont jamais endossé un uniforme et qui n'ont jamais entendu tonner le canon pour vrai. Lorsqu'il s'agit de former un état-major militaire, de donner à des personnes le rang de général, c'est à des hommes comme le colonel Steele qu'on devrait conférer ce rang, parce que je le considère comme le plus beau soldat que le Canada ait produit. Le ministre qui a lui-même fait du service actif est en position d'apprécier les services que le colonel Steele a rendus au pays.

Edifices militaires et travaux aux nouvelles bâtisses de l'arsenal du Dominion, Québec, \$50,000.

M. LEMIEUX : Le ministre de la Milice a-t-il lu l'article publié dans le "Citizen" de ce matin au sujet de champ de tir de Rockliffe et a-t-il l'intention d'accepter cette proposition?

M. HUGHES (Victoria) : Aucune décision n'a encore été prise. Dans tous les cas nous ne le mettrons pas à l'enchère d'ici à une journée ou deux.

M. MURPHY : L'autre jour mon honorable ami nous a plutôt laissé entendre qu'il était à étudier la question d'abandonner le champ de tir de Rockliffe et de faire l'acquisition d'un autre terrain parce qu'il trouvait très dispendieux l'achat d'autres terrains à Rockliffe.

M. HUGHES (Victoria) : Et un espace suffisant.

M. MURPHY : Il y a là tout l'espace voulu, et on peut l'acquérir par voie d'expropriation. Des avis d'expropriation ont été adressés l'année dernière; le fait que quelques personnes demandent des prix trop élevés n'est pas une raison pour mettre de côté le champ de tir actuel. Je suis en position de dire que le ministre ne reçoit pas d'habitude ses inspirations du "Citizen" d'Ottawa.

M. HUGHES (Victoria) : Vous avez raison.

M. MURPHY : Il y a quelques jours ce journal a préconisé une politique exactement semblable et a signalé que ce ne serait peut-être pas une mauvaise affaire pour le ministre de se lancer dans cette fièvre de spéculation sur les terrains et a dit que le ministère de la Milice pourrait un jour ou l'autre bénéficier d'un système légitime de spéculation sur les terrains. Ce matin, le "Citizen" s'oppose à la vente de ce terrain. Il n'est pas rare pour nous à Ottawa de